



P. Blanchard - CRPF BRPL © CNPFF

L'aulnaie-frênaie se rencontre assez fréquemment sur la région, mais généralement sur de faibles surfaces unitaires, excepté dans le Marais Poitevin où cet habitat occupe des surfaces plus importantes.

Ce sont généralement des peuplements linéaires, sur sols riches en humus, le long de petits cours d'eau à débit lent.

Ces milieux sont d'une grande richesse floristique et peuvent héberger des plantes à forte valeur patrimoniale telles que la grande douve et plus rarement la nivéole d'été.

Reconnaître l'habitat

■ Les arbres

L'aulne glutineux est dominant. Il peut être associé au frêne sur les sols les moins engorgés.



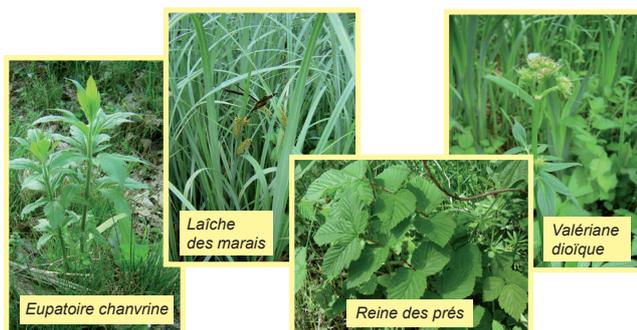
Aulne glutineux



Frêne commun

■ La végétation herbacée

Essentiellement composée de hautes herbes : eupatoire chanvrine, reine des prés, valériane dioïque, epilobe hirsute, laïche des marais....



■ Les arbustes

Peu diversifiés, ils sont essentiellement composés de saules cendrés et/ou roux, viome obier, morelle douce amère, houblon.



Saule roux



Viome obier



Houblon

■ Les sols

Généralement organiques (tourbes) ou riches en humus, gorgés d'eau une grande partie de l'année.



Gérer l'habitat

ATTENTION : une des contraintes majeure de gestion de cet habitat est l'engorgement plus ou moins marqué du sol.

■ Modes de gestion recommandés

Favoriser l'aulne, en futaie claire issue de balivage ou de graine.

- Sur les stations les moins engorgées, le frêne peut être présent et maintenu en mélange.
- Mener une sylviculture dynamique pour éviter la fermeture du couvert et favoriser le renouvellement de ces peuplements.
- Privilégier la régénération naturelle, les arbres de francs pied étant plus longévifs que les brins sur souche.
- Si la régénération naturelle est fortement concurrencée par la végétation herbacée, le recours à un enrichissement par plantation d'aulne peut être envisagé, de même que la sélection de brins de taillis sur cépées d'aulne en complément.
- Utiliser un câble-treuil pour le débardage des bois afin de limiter la pénétration des engins à l'intérieur des peuplements.



Éviter les plantations de peuplier sur ce type d'habitat.



Taillis vieilli d'aulne pouvant évoluer vers la futaie.

■ Pratiques fortement déconseillées

- Les plantations de peuplier.

■ Les interventions à proscrire

- Proscrire toute transformation sur ces sols hydromorphes.
- Proscrire le drainage : modification du régime hydrique et minéralisation de la tourbe.
- Ne pas travailler le sol : entrainement de particules vers le cours d'eau.
- Ne pas utiliser d'engins mécaniques lourds ; sensibilité des sols trop importante.
- Proscrire les traitements agropharmaceutiques.

ATTENTION : Ces sols gorgés d'eau sont très fragiles.

Lien permettant l'accès aux cahiers d'habitats Natura 2000 : <http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/tome1.pdf>
Code Natura 2000 : n° 91 EO-11 code Corine 44.3 - Aulnaie à hautes herbes.

Photos CRPF : P. Blanchard, B. Longa.

36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35 - Fax : +33 (0)2 40 40 34 84
E-mail : paysdeloire@crpf.fr - <https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr>
Délégation régionale du **Centre National de la Propriété Forestière**



VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR

